

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N°09-2020
AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

Le mercredi 24 juin 2020 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 17 juin 2020

Etaient présents (18 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CHARRIER	Bernard	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	GUILLAUME	Gérard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	SOUDAR	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	CANTON	Encarnacion	Titulaire
	CAZALERE	Jean-Pierre	Titulaire
	LARROQUE	Francis	Titulaire
	MIRASSOU	Maïthé	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	ARRABIE	Bernard	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (2 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	D'ARROS	Gérard	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

Etaient absents ou excusés (11 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	LARRIEU	Didier	Titulaire
	MALO	Serge	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	ARENAS-FAJARDO	Michel	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEMBEZAT	Céline	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CANTON	Marc	Titulaire
	CASSOU	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN	MADEO	Hervé	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien, Eric LOUSTAU – Ingénieur, Julie PARGADE – Assistante administrative, Henri PELLIZZARO – Directeur, Laureen VILLOT – Responsable administratif et financier, personnels du SMBGP.

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Monsieur DUPONT Bernard

Objet : Affectation des résultats 2019

Le comité syndical, à l'unanimité, après avoir approuvé les comptes administratifs 2019 du Syndicat mixte de l'Agle et de l'Aulouze ainsi que du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2019,

Constatant que les comptes administratifs 2019 font apparaître :

AFFECTATION DES RESULTATS 2019		
	SMBGP	SM Agle Aulouze
Excédent de fonctionnement	841 398,68 €	
Déficit de fonctionnement		398,23 €
Excédent reporté	586 669,03 €	67 885,17 €
Part affectée à l'investissement exercice 2019		1 505,87 €
Excédent de fonctionnement cumulé	1 428 067,71 €	65 981,07 €
Excédent d'investissement		
Déficit d'investissement	319 243,18 €	
Excédent des restes à réaliser au 31/12/2019		
Déficit des restes à réaliser au 31/12/2019		
Excédent de financement		
Besoin de financement	319 243,18 €	
Résultat d'exploitation au 31/12/2019 EXCEDENT	1 428 067,71 €	65 981,07 €
Affectation complémentaire en réserve 1068	1 179 243,18 €	
Résultat reporté en fonctionnement (002)	248 824,53 €	65 981,07 €
Résultat reporté en investissement (001) EXCEDENT		
Résultat reporté en investissement (001) DEFICIT	319 243,18 €	

CONSIDERANT qu'il convient de se prononcer sur une affectation des résultats globalisée,

DECIDE d'affecter les résultats d'exploitation globalisés de l'exercice 2018 comme suit :

Excédent de fonctionnement globalisé	1 494 048,78 €
Excédent d'investissement globalisé	
Déficit d'investissement globalisé	319 243,18 €
Excédent des restes à réaliser globalisé	
Déficit des restes à réaliser globalisé	
Excédent de financement globalisé	
Besoin de financement globalisé	319 243,18 €
Résultat d'exploitation globalisé au 31/12/2019 EXCEDENT	1 494 048,78 €
Affectation complémentaire en réserve 1068	1 179 243,18 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	314 805,60 €
Résultat reporté en investissement (001) EXCEDENT	
Résultat reporté en investissement (001) DEFICIT	319 243,18 €

Ainsi fait et délibéré
 Les jours, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme

Le Président

Michel CAPERAN